

Marché de l'emploi, formation professionnelle, apprentissage, qualifications

Face au constat d'une hausse des mobilités quotidiennes (déplacements pendulaires) et d'une faible mobilité résidentielle (dans toute l'Europe, mais en France plus particulièrement, en raison de rigidités diverses, culturelles et liées au marché du logement), s'accroît l'intérêt de fluidifier les réallocations d'emploi entre secteurs au sein des bassins locaux, notamment grâce à la formation professionnelle⁹⁵.

L'action publique peut ainsi prendre en compte le territoire transfrontalier, lorsque c'est pertinent en termes de postes de travail disponibles et d'adéquation de la qualification de la main-d'œuvre disponible.

- Une étude récente d'INTERACT⁹⁶ s'est penchée sur les questions de développement à long terme dans le domaine de l'intégration du marché du travail européen, à travers deux territoires d'étude transfrontaliers (Grande Région et frontière italo-slovène): les programmes de coopération transfrontalière ont ainsi permis dans ces territoires de développer des actions facilitant la mobilité des travailleurs frontaliers, notamment en améliorant la capacité de la main-d'œuvre à se saisir d'opportunités de l'autre côté de la frontière, voire de développer des structures de coopération spécifiques permettant d'accroître l'intégration transfrontalière du marché du travail.

FLUX ET DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Les territoires transfrontaliers français se caractérisent par des flux massifs de navetteurs sortants, qu'on estime à plus de 380 000 travailleurs, soit environ 40 % de l'ensemble des flux européens de travailleurs frontaliers.

Ceux-ci se concentrent essentiellement dans les frontières du Nord et de l'Est: 170 000 vers la Suisse, 82 000 vers le Luxembourg, 49 000 vers l'Allemagne, 39 000 vers la Belgique.

Ces chiffres ont fortement augmenté ces dernières décennies en raison de la forte demande de main-d'œuvre générée par le boom économique luxembourgeois et suisse à mettre en regard avec la dégradation progressive du marché de l'emploi dans les zones frontalières françaises (déclin de l'industrie, notamment textile, dans le Nord-Pas de Calais,

de la sidérurgie en Lorraine, etc.) et d'une mobilité facilitée par la libre circulation des personnes dans l'Union européenne.

Si travailler dans le pays voisin peut s'inscrire dans un choix contraint par un taux de chômage élevé sur le marché de l'emploi domestique et un besoin de main-d'œuvre de l'autre côté de la frontière, cette décision peut également répondre à d'autres motivations, consistant en un calcul de l'opportunité d'une migration pendulaire: un différentiel de salaire, des prestations sociales avantageuses, une optimisation fiscale, des coûts du foncier et de l'immobilier plus bas, etc.

La mobilité transfrontalière permet aussi aux employeurs d'embaucher le personnel qui leur fait défaut sur le marché de l'emploi national. Les populations locales peuvent trouver un emploi sans avoir à déménager, ce qui contribue à faire baisser le taux de chômage dans les espaces concernés.

- **Aux frontières franco-suisse et franco-luxembourgeoise**, des travailleurs viennent s'installer depuis d'autres régions françaises, trouvant ainsi un emploi, sans pour autant avoir à gérer une expatriation.

Les déplacements domicile-travail jouent un rôle décisif dans les économies locales par les activités qu'ils induisent et les revenus qu'ils génèrent, tout comme un maillage de transports publics transfrontalier plus ou moins efficace entre les différents lieux de vie, de production, de consommation et de loisirs (économie présenteielle).

Le développement des infrastructures de transport, la pertinence des services d'information et de conseil, mais aussi les accords fiscaux et les rapprochements juridiques entre pays, la connaissance de la langue du voisin, etc. sont autant de données influant sur la fluidité du marché de l'emploi (mobilité professionnelle) et la constitution d'un véritable bassin d'emploi transfrontalier.

⁹⁵ P. Veltz, *La grande transition*, Seuil, 2008

⁹⁶ INTERACT, *Study on Labour Market Integration Across Borders*, février 2015, http://www.interact-eu.net/news/study_on_labour_market_integration_across_borders/7/18230